



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

JEUDI 30 JANVIER 2020 – Début 9h00 – Salle 267

Présents : Marc TOUCHET, Président – Gérard CAPELLO – Guy COUSIN – Claude DELFORGE – Daniel DURAND – Georges FLOURET – Raymond FOURNEL – Guy GLARIA – Patrick LEIRITZ – Bertrand VOISIN

Assistent : Alexandre GOUGNARD (Gironde) – Synthia JOUANDEAU (Secrétariat)

Excusés : Pierre LACROIX (honoraire) – Bernard LADRAT

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ouverture, le Président Marc TOUCHET salue et remercie la présence d'Alexandre GOUGNARD, Président du District de Gironde, à cette réunion du Comité de Direction qui nous présentera l'état d'avancement du Congrès 2020 qui se déroulera à Bordeaux les 11 et 12 Septembre 2020.

Il indique que Pierre LACROIX, membre honoraire du secteur 5, invité à cette réunion s'est excusé et que d'un commun accord avec Joël LÉONARD, ce dernier, membre honoraire du secteur 5 sera invité à notre prochaine réunion.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Il indique qu'il a récemment relancé le Président de la Fédération Française de Football, Noël Le Graët, afin que lors de ses échanges avec le monde professionnel, la révision à la hausse du montant des indemnités de Préformation soit évoquée.

Il rappelle que l'ANPDF soutient la mise en œuvre de « l'aide à la structuration administrative des Districts » et souhaite vivement que celle-ci puisse être mise en œuvre pour la saison 2020/2021 ; ce serait un juste retour auprès des Districts pour leur engagement fort dans toutes les missions fédérales portées par la LFA et viendrait atténuer les pertes financières des dernières années (baisse du CNDS de 50%, diminution des aides des collectivités Départements, Communes, abandon des postes aidés par l'Etat...).

Cette demande a d'ailleurs été unanimement reprise dans la réunion commune avec le Collège des Présidents durant la réunion du Vendredi 13 Décembre 2019.

Le Comité de Direction souhaite, d'ailleurs, inviter Marc DEBARBAT lors d'une prochaine réunion afin de traiter de ces sujets et celui de la mutualisation.

Marc TOUCHET le contactera à cet effet.

Le Président indique que la LFA va constituer un groupe de travail sur l'arbitrage où deux représentants du Collège seront présents. Il rappelle que l'ANPDF est à la disposition de la LFA pour aborder un des axes de travail du groupe de travail dans ses réunions de secteurs.

INTERVENTION DU TRÉSORIER

Le Trésorier fait un point sur les adhésions des Présidents actifs. À la mi saison, 5 Présidents actifs sur 90 doivent se mettre à jour de leur cotisation.

Une date butoir de règlement est fixée par le Comité de Direction au Vendredi 28 Février 2020.

Il informe les membres du Comité de la situation financière de l'ANPDF.

Le Trésorier informe également qu'un bouquet a été offert à Brigitte HENRIQUES de la part de l'ANPDF lors de la remise des Insignes dans l'Ordre National du Mérite par Noël Le Graët du Mercredi 29 Janvier 2020 à la FFF. Chacun s'accorde à dire que c'était une très belle manifestation.



COMPTE-RENDU DU SECTEUR 3 – 10 ET 11 JANVIER 2020

Les animateurs du Secteur 3, Daniel DURAND et Patrick LEIRITZ font un récapitulatif des sujets importants qui ont été étudiés lors de cette réunion. Les membres du Comité de Direction ont pris la parole sur certains d'entre eux.

- **Mutualisation entre Districts**

Les participants s'accordent à dire qu'il est important de motiver ce principe de mutualisation entre Districts afin d'inciter l'entraide entre un District qui peine dans sa gestion et un autre susceptible de lui apporter son expertise ou une compétence.

- **Groupes et ententes**

Souhait de rompre avec l'obligation pour tous les Districts d'organiser ses propres compétitions de la même manière lorsque chaque District ne rencontre pas les mêmes problématiques notamment en termes de territoire et de démographie.

L'interdiction d'avoir une entente dans les championnats de niveau Ligue contraint certains Clubs à n'avoir des équipes qu'au niveau District et de ne jamais pouvoir évoluer en Ligue, ce qui est manifestement pénalisant pour le côté sportif. Il est cité l'exemple de la Ligue du Grand-Est qui a déjà levé cette interdiction pour permettre à une entente d'évoluer jusqu'en R2.

Le Comité de Direction estime nécessaire de faire évoluer les Règlements Généraux de la F.F.F. afin d'établir, certes, des règles communes mais en tenant compte des réalités des territoires (démographie, déplacements...).

En ce qui concerne les ententes et les propositions du groupe de travail, le Comité de Direction estime nécessaire d'aller plus loin que l'ouverture proposée de limiter en seniors au D2 de District mais laisser l'opportunité d'aller jusqu'en Régional.

Le Président prendra contact avec Didier ANSELME concernant ce sujet en vue du Collège des Présidents de District le 16 Mai 2020.

- **Quid des Clubs non éligibles aux Labels**

L'idée de proposer une certification niveau District avec des critères de sélection moins élevés est abordée.

SUJETS COMMUNS À VALIDER

- **Évolution du périmètre des Secteurs**

La modification architecturale de la carte des secteurs de l'ANPDF a été envisagée et débattue lors de la dernière réunion du Comité de Direction où il a été constaté que depuis la Réforme Territoriale, des Districts d'une même Ligue sont parfois rattachés à deux secteurs différents.

Après discussions durant la réunion du Secteur 3 des 10 et 11 Janvier 2020 et durant la réunion du Comité de Direction de ce jour, il s'avère qu'il ne paraît pas nécessaire voire utile de modifier la carte actuellement en vigueur compte tenu des considérations géographiques et/ou historiques, à l'exception d'un ou plusieurs District(s) qui en émettraient le souhait.

Le sujet est donc clos.

- **Indemnisation des dirigeants d'association**

En préambule, le président Marc TOUCHET remercie Guy COUSIN pour son travail qui permet de pouvoir aborder ce sujet souvent clivant et passionné avec des données réglementaires.

Guy GOUSIN présente sa réflexion sur le sujet aux membres présents.

Les conditions légales de cette indemnisation sont fixées par le Code Général des Impôts (article 261-7-1°d et article 242 C) et qui prévoit deux dispositifs :



- **Régime dit de « tolérance administrative »** prévoit que « tout ou partie des dirigeants peuvent être rémunérés si le total des rémunérations brutes versées à chacun d'eux ne dépasse pas les ¼ du SMIC ». Ce dispositif ne prévoit aucun nombre limité de dirigeants pouvant bénéficier de cette indemnisation.
- **Régime dit « légal »** prévoit un maximum de 3 dirigeants (selon les ressources de l'organisme) pouvant être indemnisés au-delà des ¼ du SMIC, dans la limite de 10 284€.

Cette indemnisation doit permettre au dirigeant de prendre des heures sur son activité professionnelle.

À ce jour, 3 Ligues perçoivent une subvention fédérale chaque saison pour la durée du mandat actuel, cette somme permet à ces Ligues d'indemniser leurs Présidents suite à la réduction de leur activité professionnelle liée à leur prise de fonction au sein de leur Ligue respective. Cette indemnité vient compenser leur perte de salaire.

Le Comité de Direction suggère une intégration dans les statuts types des Ligues et Districts permettant une gestion sereine des Districts dans le temps et ne permettant pas aux opportuns de profiter simplement de l'indemnisation.

Les membres présents s'accordent à dire que ce power point doit être présenté aux différents secteurs pour qu'ils décident si ce sujet doit être porté par l'ANPDF vers nos instances.

- **Actions de sensibilisation des nouveaux Présidents élus**

En pleine année électorale, Marc TOUCHET demande de créer une véritable synergie avec les nouveaux Présidents prochainement élus (souvent autour de 30%)

Il demande aux animateurs des secteurs de sensibiliser les Présidents qui ne se représentent pas de se mobiliser et sensibiliser au rôle et missions de l'ANPDF les nouveaux présidents, s'ils les connaissent, afin de pouvoir compter sur leur présence lors du Congrès Annuel de l'ANPDF en Septembre prochain.

- **Agenda des prochaines réunions**

- Secteur 1 : Les 6 et 7 Mars 2020 (District de la Manche)
- Secteur 2 : Les 27 et 28 Mars 2020 à Vendôme (District du Loir-et-Cher)
- Secteur 4 : Les 3, 4 et 5 Avril 2020 à Aix-les-Bains (District de Savoie)

CONGRÈS 2020 À BORDEAUX

Marc TOUCHET présente notre collègue Alexandre GOUGNARD et souligne son investissement personnel dans l'organisation du Congrès 2020

Alexandre GOUGNARD remercie l'ANPDF de le recevoir ce jour parmi les membres du Comité de Direction et présente son travail de préparation pour l'organisation du Congrès Annuel de l'ANPDF (planning, programme des accompagnants, budget, participation financière des congressistes...), réalisé selon les besoins exprimés par l'ANPDF et sur la base du budget utilisé pour le Congrès de l'an passé.

Il fait part aux membres présents que les dates habituelles pour ce Congrès, à savoir les 11 et 12 Septembre 2020, ne sont pas idéales étant donné qu'il s'agit du week-end où se déroule le Marathon du Médoc, bloquant ainsi de nombreuses réservations d'hôtels sur Bordeaux et sa périphérie.

Une proposition de recherche de partenaires privés est suggérée afin de compléter le budget et permettre de baisser la participation financière par personne.

Marc TOUCHET qui sera présent à la prochaine réunion du Secteur 5 demandera aux Présidents de District du Secteur d'apporter leur aide et leur compétence à Alexandre GOUGNARD dans cette organisation fastidieuse.

Un point sera fait lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

SUJETS DIVERS

Claude DELFORGE souhaiterait que la constitution des Groupes de Travail Fédéraux puisse être ouverte, c'est à dire pas seulement aux collègues du Collège des Présidents de District, mais également via notre président Marc TOUCHET, notamment pour intégrer d'autres présidents de districts en fonction de leurs compétences au sein de ces groupes de travail.



Ce fonctionnement permettrait également d'informer le Président de l'ANPDF de la création de ces groupes de travail et de solliciter son avis, le but étant d'être encore plus performant dans le travail commun au service du foot amateur et de nos Clubs.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le Jeudi 02 Avril 2020 à 10h00 dans la salle 166 au siège de la Fédération Française de Football.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00
Marc TOUCHET
Président ANPDF**